

REGLEMENT DE PARTICIPATION CANDIDATURE

« M COMME MAISON »

PREAMBULE

C8, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 € ayant son siège social 1, Place du Spectacle, 92130 Issy-les-Moulineaux, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 564 793, représentée par Monsieur Franck APPIETTO, Président, société éditrice de la chaîne « C8 » (ci-après « le Diffuseur ») va diffuser, en principe, une série d'émissions autour du thème de la maison intitulées « **M COMME MAISON** » (ci-après « le Programme ») produites par la société **HL PRODUCTIONS** (Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros, R.C.S. PARIS 519 851 406, dont le siège social est à PARIS (75015) 21, Rue Leblanc, représentée par Monsieur Patrice AROUN (ci-après le « HL PRODUCTION »).

Dans ce cadre, le Diffuseur a fait appel à la société NEUVIEME PAGE (Société par Actions Simplifiée au capital social de 8000€, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 522 855 469 et dont le siège social est à PARIS (75010) 126 rue La Fayette) afin de développer une plateforme d'inscription en ligne (ci-après la « Plateforme »).

Cette Plateforme gérée par et sous la responsabilité du Diffuseur sera ouverte à partir du 15 avril 2021 et recueillera les candidatures de toute personne physique majeure souhaitant participer à l'une des émissions « M COMME MAISON », sous réserve des dispositions du présent règlement (ci-après le « Règlement »).

De son côté, HL Production sera responsable de la sélection des candidats à l'occasion du Programme.

L'utilisation de la présente Plateforme par toute personne physique majeure (ci-après l'« Utilisateur ») s'effectue conformément aux règles et modalités prévues par le présent Règlement.

Le Règlement est consultable et accessible sur la Plateforme.

ARTICLE 1 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Préalablement à toute candidature, l'Utilisateur doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent Règlement. Tout manquement à l'un ou plusieurs des articles du Règlement est susceptible d'entraîner l'annulation de l'inscription.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'Utilisateur doit avoir au moins 18 ans révolus, résidant en France métropolitaine, et être en capacité juridique de soumettre sa candidature à l'exception :

- des membres du personnel du Groupe CANAL+ et ses filiales directes ou indirectes et/ou ayant participé directement ou indirectement à l'organisation, à la promotion et/ou à la réalisation du Programme.
- de toutes personnes ayant participé directement ou indirectement à l'organisation, la réalisation et/ou la promotion du Programme.

L'Utilisateur propose sa candidature pour la rénovation d'une à deux pièces de son habitation. A ce titre, l'Utilisateur garantit le Diffuseur et HL PRODUCTION, par sa candidature, avoir pleine capacité légale et être titulaire des droits de propriété lui permettant le cas échéant de rénover/réaménager le bien immobilier désigné.

La soumission de l'Utilisateur de sa candidature ne présume en aucune manière un quelconque engagement du Diffuseur et / ou de HL PRODUCTION de sélectionner l'Utilisateur en qualité de « candidat(e) » au Programme. Le choix final des candidats au Programme relève de la compétence exclusive de HL PRODUCTION, à sa seule discrétion.

La soumission d'une candidature sur la Plateforme se fait via le formulaire dédié et n'est qu'une étape nécessaire dans le processus de sélection des candidats au Programme. L'Utilisateur, s'il est sélectionné à l'issue de cette première étape, sera contacté par HL PRODUCTION, aux coordonnées qu'il aura indiquées à l'occasion de son inscription pour participer éventuellement aux étapes suivantes. Une fois la candidature de l'Utilisateur transmise via la Plateforme, elle est recue sur une adresse mail administrée par HL PRODUCTION.

L'Utilisateur reconnaît expressément qu'il soumet sa candidature à titre gracieux et qu'il n'aura droit à aucune indemnité et/ou rémunération de quelque nature que ce soit du fait de cette candidature.

L'Utilisateur autorise toutes vérifications concernant, notamment, son identité, son âge et son domicile.

D'une manière générale, l'Utilisateur garantit l'exactitude des informations qu'il fournit dans le cadre de sa candidature. Toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension ou l'annulation de sa candidature. En cas de fraude constatée, l'Utilisateur perdra immédiatement et sans recours possible tout droit de participer au casting et/ou au Programme.

Le Diffuseur et HL PRODUCTION ne sauraient encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis de l'Utilisateur ou d'un tiers du fait des fraudes et/ou fausses déclarations éventuellement commises par l'Utilisateur.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITE

La soumission de la candidature se fait sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur.

La soumission de la candidature implique la reconnaissance et l'acceptation pleine et entière par l'Utilisateur des caractéristiques et des limites des services de communications électroniques, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger, transmettre ou transférer des informations, les risques d'interruption ou de dysfonctionnement des réseaux ou des systèmes informatiques, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur les réseaux et dont le Diffuseur et HL PRODUCTION ne pourraient être tenus responsables.

Le Diffuseur et HL PRODUCTION ne garantissent pas que chaque candidature fonctionne sans interruption, défaillance ou sans dysfonctionnement, ni l'absence d'erreurs informatiques ou autres, ni que les défauts constatés seront corrigés, ce que l'Utilisateur reconnaît expressément.

Le Diffuseur et HL PRODUCTION ne pourront également être tenus responsables notamment en cas d'erreurs, omissions, imperfections, interruptions, effacements, pertes d'informations ou de données, délais de transmission, défaillances rencontrées pendant la candidature, ou si l'Utilisateur ne parvient pas à accéder à la Plateforme, à transmettre sa réponse, à recevoir des informations, s'il reçoit des informations erronées ou tardivement, ou si les données relatives à l'Utilisateur ne parvenaient pas au Diffuseur et HL PRODUCTION ou à leurs prestataires ou arrivaient illisibles, impossibles à exploiter, ou en cas de dysfonctionnement, de difficultés techniques ou autres, affectant le bon fonctionnement de la candidature, et liés notamment mais non limitativement à l'encombrement des réseaux de

communications électroniques, aux systèmes informatiques, à une coupure de courant électrique, à l'environnement logique ou matériel, à un cas de force majeure ou à un cas fortuit.

Le Diffuseur et HL PRODUCTION ne sauraient de la même manière être tenus responsables de tout dommage, matériel ou immatériel, causé à l'Utilisateur, à leur matériel et équipements et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale ainsi que d'un préjudice d'aucune nature (physique, matérielle, personnelle ou financière) survenu à l'occasion de la participation à la candidature, l'Utilisateur étant invité à prendre toutes les précautions nécessaires concernant ses matériels et ses données.

ARTICLE 4 : DONNEES ET INFORMATIONS

Pour participer à la candidature, l'Utilisateur doit nécessairement fournir des données à caractère personnel le concernant (notamment à titre non exhaustif : nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse postale). La communication de ces données est nécessaire au Diffuseur et à HL PRODUCTION pour une bonne candidature au Programme et pour identifier l'Utilisateur. A défaut, la candidature ne pourra être prise en compte.

Les données personnelles collectées pourront être utilisées aux seules fins d'inscription et d'étude des candidatures au Programme, sous réserve de l'exercice du droit d'opposition de l'Utilisateur.

Ces informations à caractère personnel sont destinées au seul personnel habilité de HL PRODUCTION et des prestataires techniques et sous-traitants participant à l'examen des candidatures. Certaines données pourront être accessibles à des organismes publics, auxiliaires de justice, officiers ministériels afin de se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur à qui le Diffuseur et HL PRODUCTION seraient tenus de répondre (demande judiciaire ou administrative). Le Diffuseur et HL PRODUCTION s'engagent à mettre en place des mesures de sécurité physiques et techniques concernant la sauvegarde, la conservation, la confidentialité et l'intégrité de ces informations.

Le traitement de ces données nominatives, est réalisé conformément à la réglementation applicable à la protection des données personnelles et notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée et le règlement européen relatif à la protection

des données personnelles du 14 avril 2016 (ci-après « la réglementation applicable à la protection des données personnelles »).

L'Utilisateur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et d'un droit à la portabilité sur les données les concernant en le signalant en écrivant à contactdonneespersonnelles@hlproduction.fr.

ARTICLE 5 : LITIGES ET LOI APPLICABLE

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, devra être transmise au Diffuseur, à l'adresse mentionnée au préambule. Elle sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par le Diffuseur et / ou HL PRODUCTION, dans le respect de la législation française.

A l'exception des cas de fraude des potentiels des Utilisateurs, toute contestation qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent Règlement se résoudra prioritairement de manière amiable entre le Diffuseur et l'Utilisateur, en concertation avec HL PRODUCTION le cas échéant. A défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents, selon les dispositions de droit commun applicables en vigueur.

ARTICLE 6 : DIVERS

En cas de contradiction entre les dispositions du présent Règlement et tout message et/ou toute information quelconque relative aux modalités de candidature, les dispositions du présent Règlement prévaudront.

Le présent Règlement pourra être modifié à tout moment au gré du Diffuseur, en concertation avec HL PRODUCTION. Le Règlement applicable est celui en vigueur lors de la connexion et de l'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur.